



CONSEIL CENTRAL DES LAURENTIDES

289, rue DeVillemure, 2^e étage, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5J5

Courriel : jacinthe.pilon@csn.qc.ca

Téléphone: (450) 438-4196 Télécopieur: (450) 438-5869

Communiqué pour diffusion immédiate

À tous les médias

Source : FEESP – CSN

Une virée jaune

Pour des salaires décents maintenant

(St-Jérôme, le 26 novembre 2010) — Voyant qu'ils sont parmi les parents pauvres du secteur de l'éducation, les conductrices et les conducteurs d'autobus scolaires, membres de la CSN, manifesteront, le lundi 29 novembre, aux quatre coins du Québec pour faire connaître leur demande de plateforme salariale.

Des « virées jaunes » auront lieu devant plusieurs bureaux de député. Les syndiqué-es y déposeront leurs revendications visant à faire reconnaître, une fois pour toutes, leur métier et leur condition salariale.

Dans les Laurentides, à St-Jérôme, Lachute et Ste-Agathe, une quarantaine d'autobus scolaires circuleront autour des bureaux des députés. Ils souhaitent rappeler l'urgence de financer adéquatement leur secteur. « Nous accusons beaucoup de retard et un coup de barre s'impose maintenant », de déclarer le président du secteur transport scolaire de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP – CSN), Jacques Forgues.

Les membres du secteur transport scolaire veulent aussi faire connaître leurs revendications aussi à la population. Ils réclament un salaire hebdomadaire garanti correspondant à 600 \$ par semaine. « Quand on compare la moyenne des salaires dans le domaine du transport au Québec, on constate qu'il est de 23,00 \$ l'heure en moyenne », explique Jacques Forgues. « Pourtant, ils ne transportent que des marchandises, tandis que les chauffeurs d'autobus gagnent un salaire en deçà du seuil de la pauvreté. En plus, ils n'ont aucune assurance collective et aucun régime de retraite. C'est ridicule! Après tout, ils transportent l'avenir du Québec quotidiennement », dénonce la présidente du Conseil central des Laurentides, Louise Jetté.

Ils revendiquent également que le salaire hebdomadaire de base garanti et le taux horaire correspondant aux fins de la rémunération des heures excédant 30 heures, soient majorés au 1^{er} juillet de chaque année du même pourcentage d'indexation que celui calculé selon les paramètres du ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports (MELS) pour l'année scolaire à venir.

Il est urgent d'augmenter le budget consacré au transport des élèves, alors que plusieurs conventions collectives se renégocieront cette année.

« Nous invitons les député-es de l'Assemblée nationale à considérer l'importance de financer adéquatement le secteur du transport scolaire pour permettre aux quelque 9500 personnes qui œuvrent dans ce secteur d'améliorer leurs chances de gagner convenablement leur vie. » ajoute madame Jetté.

En raison d'un salaire annuel en deçà du revenu décent et des conditions de travail déficientes, causant précarité et insécurité, les transporteurs ne savent jamais s'ils disposeront du personnel suffisant pour effectuer les circuits routiers, par exemple lors d'absence pour cause de maladie. « Le transport écolier souffre d'un problème de pénurie de personnel et la main-d'œuvre ne se renouvelle pas » constate la présidente du conseil central des Laurentides. Les jeunes ne sont pas attirés par ce secteur lorsqu'ils voient que les conducteurs peinent à joindre les deux bouts. Des emplois de qualité favoriseraient le recrutement et la rétention des jeunes, particulièrement dans les régions. »

Quelques repères *

- Environ 551 000 écoliers — soit 63 % de tous les élèves du primaire et du secondaire — montent à bord des autobus scolaires tous les jours.
- Chaque écolier passe de 12,85 à 53,46 minutes par jour dans un autobus scolaire ;
- 69 commissions scolaires publiques au Québec ont dispensé du transport scolaire en 2007–2008 ;
- 1 million de kilomètres ont été franchis par les conducteurs d'autobus tous les matins et soirs en 2007–2008 ;
- l'âge moyen des conducteurs d'autobus est de 48 ans ;
- les retombées économiques de l'industrie du transport écolier sont d'environ 525 millions de dollars par année ;
- les dépenses de transport scolaire pour l'année 2007–2008 s'élevaient à plus de 570 millions de dollars.

* Données tirées du site de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et des Indicateurs de gestion produits par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports (MELS)

Les syndicats du transport scolaire représentent 2500 membres. Ils sont affiliés à la Fédération des employées et employés de services publics de la CSN (FEESP – CSN) qui regroupe 55 700 syndiqué-es.

-30-

Pour renseignements :

Martin Bourgeois, conseiller syndical
Conseil central CSN,
450 438-4196

Jacques Forgues, président du secteur transport scolaire
Fédération des employées et employés de services publics (FEESP – CSN),
450 430-0050